

Le Châble, le 11 mai 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme et M. Stoneham Hayley et Mark par G. Comina Architecture SA pour la pose d'un jacuzzi extérieur sur la parcelle n° 759, folio n° 123, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Vella à Verbier, coord. 1105536/2583517.

M. Kehder Michaël par G. Comina Architecture SA pour la pose d'un jacuzzi extérieur, la construction d'un mazot et modifications en façades sur la parcelle n° 18275, folio n° 44, zone résidentielle R2, lieu-dit Les Fleurettes à Villette, coord. 1103165/2982754.

M. Corthay Paul par Roserens Willy Architecture pour la construction d'un couvert (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 15300, folio n° 18, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Les Clous à Verbier, coord. 1104940/2583120. En dérogation aux arts 71 et 97 du RCCZ et à l'art. 41c de l'ordonnance sur la protection des eaux.

M. Clausen Henrik par G. Comina Architecture SA pour la création de deux fenêtres de toit rampantes sur la parcelle n° 3292, folio n° 145, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 1105844/2583925.

Place Centrale Properties SA par DT Architecture SA pour le réaménagement intérieur et modifications en façades (dossier de régularisation) sur les parcelles n° 391 et 390, folio n° 127, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1105016/2583790.

M. Golay Gabriel par Bruchez Philippe Architecture pour des modifications de façades, la création de cinq fenêtres de toit rampantes et d'une cheminée sur la parcelle n° 1062, folio n° 152, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Pachou à Verbier, coord. 1105350/2582600.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.